



la vie  
**LANDRÉENNE**

Bonnes fêtes  
de fin d'année

Décembre 2022 • N°590

05 Soirée des vœux du Maire

07 Recensement de la population

16 Retour sur le repas des aînés

**PRINCIPAUX POINTS ABORDES**

**AU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2022**



**PRÉSENTS :**

Richard ANTIER - Aurélia BLAIS - Sabrina BONNEAU  
Pierre-Yves CHARPENTIER - Céline CORBET - Gildas COUE - Saïd EL MAMOUNI - Damien FLEURANCE  
Mickaël GIBOUIN - Nathalie GOHAUD Yolande GUERIN - Nathalie LE GALL - Jacques MON-CORGER  
Christophe ROBINEAU - Christophe RICHARD Jacques ROUZINEAU - Stéphanie SAUVETRE - Myriam TEIGNE  
Patricia TERRIEN - Vincent VIAUD.

**EXCUSÉS :**

- Philippe BUREAU qui a donné pouvoir à Damien FLEURANCE
- Stéphane MABIT qui a donné pouvoir à Christophe RICHARD
- Sylvie RATEAU qui a donné pouvoir à Céline CORBET

**Est nommé secrétaire :** Jacques ROUZINEAU  
**Assistait en outre :** Nelly BIRAUD, DGS

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 30 JUIN 2022**

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal du 30 juin 2022 est approuvé à la majorité.

**RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL ACTUALISATION ORDONNANCE DU 7 OCTOBRE 2021**

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte la nouvelle rédaction des articles 14, 25 et 26 du règlement intérieur du conseil municipal.

**CSSL - CONVENTION POUR LA PARTICIPATION AU FESTIVAL CEP'PARTY**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la participation de la Commune au Festival CEP'PARTY, approuve les termes de la convention à conclure avec la Communauté de Communes, autorise M. le Maire à signer la convention.

**CSSL - MODIFICATION STATUTAIRE RELATIVE AU CLIC ET À LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes Sèvre et Loire.

**CSSL - FONDS DE CONCOURS ITINÉRAIRES CYCLABLES**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, sollicite le fonds de concours de la Communauté de Communes Sèvre et Loire en faveur des communes pour le

**CSSL - ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIF AUX TRAVAUX DE VOIRIE, DE RÉSEAUX ET DE SIGNALÉTIQUE**

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, adhère au groupement de commande pour des travaux de voirie, de réseaux et de signalétique, approuve la convention constitutive du groupement de commandes relative au marché de travaux de voirie, de réseaux et de signalétique, adhère aux lots suivants avec les montants minimums et maximums annuels de commandes correspondant :

Dénomination des lots	Montant minimum annuel de commande en € HT	Montant maximum annuel de commande en € HT
Lot n° 1 : Travaux de voirie et d'assainissement	80 000	300 000
Lot n° 2 : Travaux d'enduits coulés à froid	0	5 000
Lot n° 3 : Travaux d'enduits projetés	0	5 000
Lot n° 4 : Travaux de curage de fossés et dérasements d'accotements	8 000	30 000
Lot n° 5 : Hydrocurages et passages caméras	8 000	30 000
Lot n° 6 : Diagnostic amiante sur revêtements et réseaux	0	10 000
Lot n° 7 : Repérage des réseaux	0	10 000
Lot n° 8 : Signalétique verticale	0	10 000
Lot n° 9 : Signalétique horizontale	0	15 000

développement des modes actifs pour la création de voies cyclables en agglomération dans le secteur du cœur de bourg pour un montant total HT de 24 718,40 €, s'engage à réaliser les travaux et à prendre en charge les frais non couverts par le fonds concours sollicité pour cette opération, indique que pour la réalisation de ce projet les crédits sont ouverts au budget général de la Commune, sur l'exercice 2022.

**REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL 2022 - POUR LES OUVRAGES DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL**

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, arrête le montant de la redevance d'occupation du domaine public communal par les ouvrages de distribution de gaz naturel à 408 € au titre de l'année 2022, donné délégation à M. le Maire pour recouvrer ladite somme auprès du concessionnaire concerné, GRDF.

**SYDELA - CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES PASSATION ET EXÉCUTION MARCHÉ PUBLIC D'ACHAT ET DE FOURNITURE D'ÉNERGIES**

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, adhère au groupement de commandes pour la passation et l'exécution d'un marché public d'achat et de fourniture d'énergies, autorise le Maire à signer la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation et l'exécution d'un marché public d'achat et de fourniture d'énergies, autorise le représentant du coordonnateur à signer tous les actes nécessaires à la passation et à l'exécution des marchés correspondants issus du groupement de commandes pour le compte de la commune.

Accepte que la CCSL assure les fonctions de coordonnateur du groupement de commandes, en application de l'article L2113-7 du code de la commande publique, autorise M. le Maire à signer la convention constitutive du groupement et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente, autorise par avance M<sup>me</sup> la Présidente de la CCSL, en tant que représentant du coordonnateur du groupement, à signer et notifier les marchés initiaux et à signer et notifier les avenants visés à l'article 4.5 de la convention constitutive du groupement de commandes, ne procède pas au scrutin secret pour désigner les représentants de la commune au sein de la Commission d'appel d'offres du groupement de commande désigné, désigne ci-dessous le représentant titulaire et le représentant suppléant qui siègeront à la Commission d'appel d'offres du groupement de commande : **représentant titulaire : Jacques MONCORGER, représentant suppléant : Mickaël GIBOUIN.**

### PERSONNEL COMMUNAL – CRÉATION D'EMPLOI POUR ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉ PÔLE ENFANCE ET L'ANTRE POTES.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide sur le fondement de l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984, de la création de deux postes à temps complet pour accroissement saisonnier selon le grade d'adjoint d'animation territorial à temps complet, de les rémunérer selon le 1<sup>er</sup> échelon, étant titulaire du BAFA ou en cours de formation, précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la Commune, exercice 2022, chapitre 012 « charges de personnel et frais assimilés ».

### PERSONNEL COMMUNAL – CRÉATION D'EMPLOI POUR ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉ À L'HÔTEL DE VILLE

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide, sur le fondement de l'article 3-I-1<sup>o</sup> de la loi du 26 janvier 1984, de la création de deux postes pour accroissement d'activité selon le grade d'adjoint administratif territorial à temps non-complet (maximum 20 heures hebdomadaires), de les rémunérer selon le 1<sup>er</sup> échelon, précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget général de la Commune, exercice 2022, chapitre 012 « charges de personnel et frais assimilés ».

### ACQUISITION PARTIELLE PARCELLES BD 47-50 LE PATIS GIRAUD

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'acquérir auprès de M. et M<sup>me</sup> Lionel PAYRAUDEAU, domiciliés La Petite Giraudière à Le Landreau, l'emplacement réservé dit n° 2 soit :

- Parcelle BD 47 : 138 m<sup>2</sup>
- Parcelle BD 50 : 102 m<sup>2</sup>

Au prix de 0,0743 €/m<sup>2</sup>, les frais d'actes, de notaires et toutes formalités nécessaires seront à la charge de la commune, autorise M. le Maire à signer l'acte et tout document nécessaire à cette opération.

### LOTISSEMENT « LES HAUTS DE LA CHOLETTERIE » - CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL PARCELLES BK 561-562-552

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide le classement dans le domaine public communal des parcelles précitées, autorise M. le Maire à signer tous les actes et toutes les pièces relatives à cette rétrocession.

### DÉNOMINATION DE VOIE – ZAC MULTISITES SECTEUR LA GAUTERIE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve la dénomination de la voie dans la ZAC multisites - secteur La Gauterie « rue des mésanges ».

### COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL

Décision DC2022-12 : Tarifs Antre Potes vacances été 2022  
 Décision DC2022-13 : Tarifs Antre Potes séjours été 2022  
 Décision DC2022-14 : Tarifs Centre de Loisirs séjour été 2022  
 Décision DC2022-15 : Tarifs 2021-2022 Pôle Enfance  
 Décision DC2022-16 : Mission de maîtrise d'œuvre - Construction d'une Maison des Sports et Loisirs

### COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

#### Commission des associations :

M. Damien FLEURANCE informe que le Maître d'œuvre, Cabinet GREGOIRE, en charge de la construction de la Maison des Sports et des Loisirs a été rencontré cette semaine et qu'il déposera l'esquisse fin octobre.

Les poteaux du nouveau terrain de rugby ont été installés au Stade Pierre Charpentier

#### Commission affaires culturelles/sociales

M<sup>me</sup> Nathalie LE GALL rapporte que la Commission des affaires culturelles s'est réunie afin de valider l'APS proposé par l'agence FARDIN et définir les objectifs de service de la bibliothèque pour l'année à venir.

La commission des affaires sociales se réunira samedi matin afin de préparer les colis des aînés ; elle rappelle que le repas des aînés aura lieu le 29 octobre prochain et sollicite les conseillers municipaux sur leur disponibilité.

#### Commission Communication :

M<sup>me</sup> Myriam TEIGNE informe que la commission s'est réunie lundi dernier pour évoquer les points suivants :

- Conception d'un mot d'accueil à la place d'un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants accompagnés d'un cadeau au nom de la commune.
- Projet d'identification des bâtiments communaux : devis en cours d'élaboration
- Préparation de la cérémonie des vœux du maire et modification de l'organisation qui sera prochainement soumise au Bureau Municipal
- Actualisation des panneaux de signalétique des entreprises : recensement en cours, état des lieux à réaliser et proposition aux entreprises intéressées moyennant une participation
- Panneaux des associations aux entrées de bourg : devis en cours

Concernant la commission des finances, elle indique la préparation d'outils pour la préparation budgétaire et la définition d'un échéancier pour un vote des Budgets primitifs en mars 2023.

#### Commission Voirie-Bâtiment-Environnement :

M. Jacques MONCORGER va convoquer une prochaine commission mixte afin d'étudier les tarifs de busage réalisé par la commune à la demande des particuliers, les réseaux d'eaux pluviales à créer et notamment la pose de tabourets et le tarif correspondant, les travaux à venir de restructuration du cours d'eau et la classification de l'étang des Nouëlles. En sa qualité de membre du SYLOA, il a participé à une réunion sur le Contrat Territorial Eau.

#### Commission enfance jeunesse :

M<sup>me</sup> Nathalie GOHAUD rapporte qu'en présence de M. le Maire, ils ont visité les écoles lors de la rentrée scolaire. L'école Sainte Marie accueille pour cette année 2022-2023, 121 élèves et l'Ecole La Sarmentille comptabilise 220 élèves au lieu de 227 l'année précédente.

M<sup>me</sup> GOHAUD rappelle que le nouveau prestataire restauration ARMONY'S s'est installé le 1<sup>er</sup> septembre dernier.

La commission se réunira le 6 octobre prochain et le CME sera en séance plénière le 12 octobre.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45*

**NAISSANCE**

**Clémentine BONNEAU**

Née le 18 octobre - 12, rue de Racapé

**MARIAGE**

**Janique DEVALLET et Jean-Marc DESFONDS**

Le 12 novembre - 12, La Bossardière

**DÉCÈS**

**Michel CASSIN**

18/04/1946 - 03/11/2022- 33, Le Moulin de Beauchêne



**URBANISME**

**> DÉPÔT DE DEMANDES DE DÉCLARATIONS PRÉALABLES**

**Sandra COUENNE** - 6, rue Fanny Pécot  
modification de clôture

**Total Energie** - 10, rue Fanny Pécot  
installation de panneaux solaires

**Emmanuel CAILLAUD** - 13, Bis rue des Ouches  
installation d'une piscine

**Sophie PEIGNE** - 10, impasse des Roitelets  
modification de clôture

**FIBRE 44** - La Gauterie  
installation d'un local de télécommunication

**Richard GUIHUR** - La Brosse  
installation d'une clôture

**Gérard VULLIERME** - 12, Le Landais  
division en vue de construire

**Daniel GRATAS** - 5, rue Auguste Toubanc  
extension d'une maison

**Valérie CHIRON** - La Basse Poëze  
installation de panneaux solaires

**Adrien JOUADET** - 102, Les Grimpereaux  
installation d'une clôture

**Arnaud TOURNIER** - 13, La Giraudière  
modification de façade

**Laurence DUGAST** - 20, La Basse Poëze  
création d'un abri de jardin

**> DÉPÔT DE DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

**Brenda JEYAKUMAR** - rue des Anciens Ateliers  
construction d'une maison individuelle

**Alexis LENFANT** - rue des Camélias  
construction d'une maison individuelle

**Franck AUGEREAU** - rue du Coteau du Gotay  
réhabilitation d'un bâtiment en maison

Ces déclarations préalables et permis de construire ont fait l'objet d'un dépôt au service Urbanisme en vue de leur instruction et de la prise de décision par Monsieur le Maire.

**LES ENFANTS DÉCORENT LA RUE**

La Commune va installer des sapins de Noël dans les rues du bourg.

**Le mercredi 14 décembre,** les enfants sont invités à décorer ces sapins avec leurs créations. Rendez-vous vers 16h00 à la

Grange de l'Hôtel de Ville pour un départ encadré par des élus et des parents disponibles.

Un goûter clôturera cet après-midi récréative.



**DÉRATISATION**

Permanence mardi 13 décembre, de 9 h à 12 h à l'Hôtel de Ville.



**DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Les dossiers sont téléchargeables sur le site de la commune [www.le-landreau.fr](http://www.le-landreau.fr) ou à retirer à l'Hôtel de Ville.

Ils devront être déposés sur rendez-vous pour présentation auprès des élus, **le samedi 17 décembre.** Prendre rendez-vous en contactant le 02 40 06 43 75.

**COLIS DE NOËL**

Comme chaque année pour les fêtes, le Centre Communal d'Action Sociale du Landreau offre un présent à chaque personne âgée de 72 ans et plus, n'ayant pas pu assister au repas. C'est l'occasion pour les membres du CCAS et du Conseil Municipal de rendre visite aux aînés du Landreau courant décembre.



**POUR LA VIE LANDRÉENNE DE JANVIER 2023**

TRANSMETTEZ VOS ARTICLES AVANT LE LUNDI 12 DÉCEMBRE

Par mail : [communication@le-landreau.fr](mailto:communication@le-landreau.fr)

Protection des données personnelles : Conformément à la loi «Informatique et Libertés», vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données qui vous concernent (Loi du 6 janvier 1978 Informatique et liberté). Pour l'exercer, vous pouvez contacter l'Hôtel de Ville du LANDREAU.

# Vœux du Maire

Le Maire, Christophe RICHARD, et le Conseil Municipal invitent les landréennes et landréens à la cérémonie d'échange de vœux qui aura lieu le samedi 7 janvier 2023 à 17h00 à la salle des Nouelles.

## Avis aux nouveaux habitants

Chaque année, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont le plaisir d'accueillir les nouveaux habitants de la commune lors des échanges de vœux.

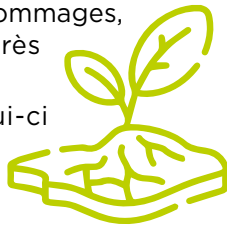
Les habitants arrivés en 2021 et 2022, et qui souhaitent participer à la soirée des vœux du Maire, sont invités à se présenter à l'accueil de l'hôtel de ville avant le 16 décembre ou à envoyer un mail à [communication@le-landreau.fr](mailto:communication@le-landreau.fr).

## ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE SÉCHERESSE

Après transmission par plusieurs habitants de fissures et/ou dommages sur leur habitation, la Commune a décidé de faire une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour sécheresse auprès de la Préfecture.

Celle-ci va faire l'objet d'une instruction jusqu'à la publication d'un arrêté interministériel portant reconnaissance ou non de l'état de catastrophe naturelle courant 2023. Dans cette attente, les personnes concernées sont invitées à contacter leur assureur et à faire, suivant les dommages, une déclaration de sinistre auprès de celle-ci.

Dès réception d'un arrêté, celui-ci sera diffusé sur le site internet de la Commune et dans la Vie Landréenne.



## ARRÊTS MINUTE

Pour nos amis les commerçants, il est rappelé que les places de parking « arrêt minute » sont destinées à leur clientèle pour un stationnement temporaire. Nous regrettons de constater que ces « arrêts minute » sont souvent utilisés pour du stationnement prolongé le week-end.



## CITY PARK DE LA GAUTERIE

Depuis quelques semaines, l'accès au City Park de la Gauterie est interdit pour des raisons de sécurité.

En effet, des dégradations faites sur l'équipement obligent la Municipalité à le condamner temporairement en attendant de trouver une entreprise disponible pour les travaux de remise en état.



## AIRE DE JEUX DES JARDINS DU GOTAY

En raison des risques d'inondation, et afin d'assurer la sécurité des usagers, l'aire de jeux des Jardins du Gotay est interdite d'accès du 31 octobre 2022 au 31 mars 2023.

L'accès à l'aire est empêché par la pose de ganivelles et l'enlèvement de la passerelle.



## 11 NOVEMBRE 2022

Le 11 novembre est la journée nationale de Commémoration de la Victoire, de la Paix et un Hommage à tous les Morts pour la France. « Le sacrifice de nos poilus nous oblige, il nous rappelle que la Paix a un prix. Le monde était convaincu en 1918 que la Première guerre mondiale devait être la « Der des ders ». Nous savons ce qu'il advint de cet espoir et aujourd'hui, alors que la guerre est de retour sur notre continent, n'oublions pas le combat des Poilus pour la Paix et le sacrifice de nos soldats morts pour la France » : extrait du message du Ministère des Armées lu ce vendredi, tôt dans la matinée.



Les membres landréens de l'Union Nationale des Combattants, les élus du Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Enfants ont partagé ce temps de mémoire. Après le dépôt de la gerbe au pied du Monument aux Morts, la minute de silence et la Marseillaise, l'assemblée s'est à nouveau recueillie sur la Carré militaire. Ce fut l'occasion, pour Marcel Salmon, représentant du Souvenir Français, d'expliquer aux jeunes le sens et le rôle de cette tombe particulière. Laissant les jeunes élus, le reste de l'assemblée s'est



mis en route en direction de la Remaudière, pour y rejoindre les Remaudiérois, les Boissériens et les Lorousains, pour un temps fort en commun.





# Recensement de la population 2023



## C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

## C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice d'information contenant des codes vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 19 janvier 2023.

## C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

🔍 [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr) ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

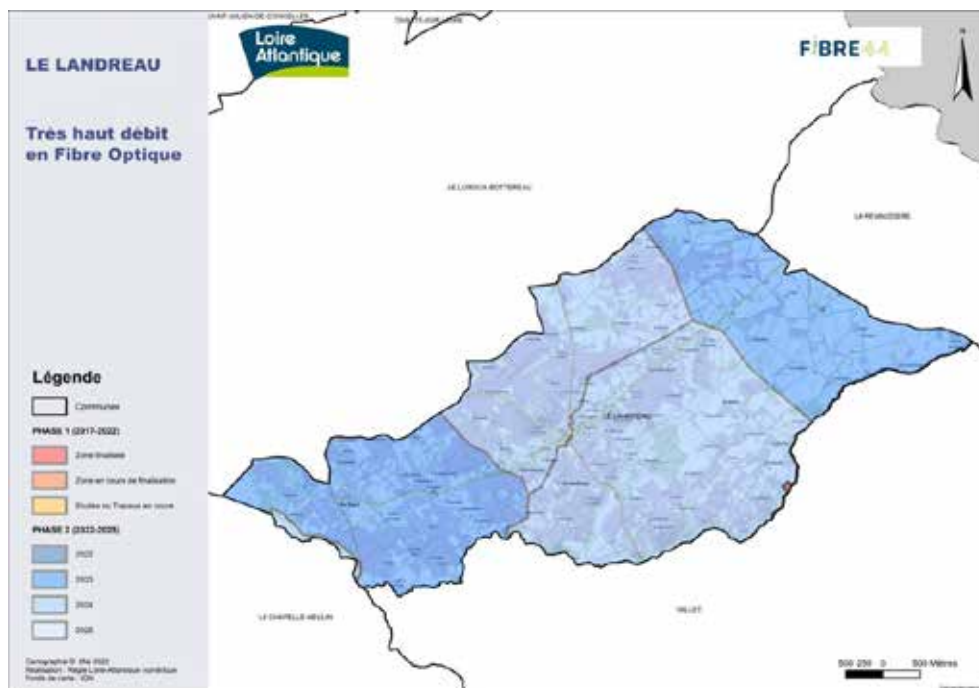
⚠️ Le recensement de la population est gratuit !

PARTIES PRENANTES

## TRAVAUX DE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Au printemps 2023, la construction du réseau internet en fibre optique, sous pilotage du Département de Loire-Atlantique et son délégataire Fibre44 (filiale d'Axione), débutera sur Le Landreau.

Le réseau se construira progressivement en commençant par les zones situées au nord-est (côté La Remaudière), puis par le sud-ouest (Côté Bas-Briacé) de la Commune.



Le Centre Bourg sera concerné à partir de fin 2023 et toute l'année 2024.

Afin de permettre le déploiement de la fibre, il est nécessaire que chaque adresse soit « normée », c'est-à-dire que toutes les voies doivent être nommées (rue, avenue, impasse, etc.) et chaque bâtiment doit comporter un numéro de voirie. Une adresse doit être unique, géolocalisable et non ambiguë.

## MAIS POURQUOI EST-CE IMPORTANT DE RÉALISER UN PLAN D'ADRESSAGE ?

L'adresse est un élément essentiel et utile au quotidien pour maintenir et assurer :



**Les services de livraison :**  
assurer la bonne distribution du courrier et des colis.



**Les secours :**  
permettre l'accès aux soins et faciliter l'intervention rapide des secours.



**La fibre optique :**  
bénéficier du très haut débit nécessite une adresse unique pour vos habitants et vos entreprises.



**Le développement des services à la personne.**



**La mise à jour des données GPS.**



**L'optimisation de divers services :**  
collecte des déchets, services des impôts, recensement...

À ce jour, quelques villages et habitations ne répondent pas à ces exigences ; la Commune doit donc mettre en place un plan d'adressage.

Si votre adresse ne répondait pas aux critères imposés par la norme, elle pourrait être modifiée ou précisée. Vous seriez alors individuellement informé de ce changement.



## ON EN PARLE



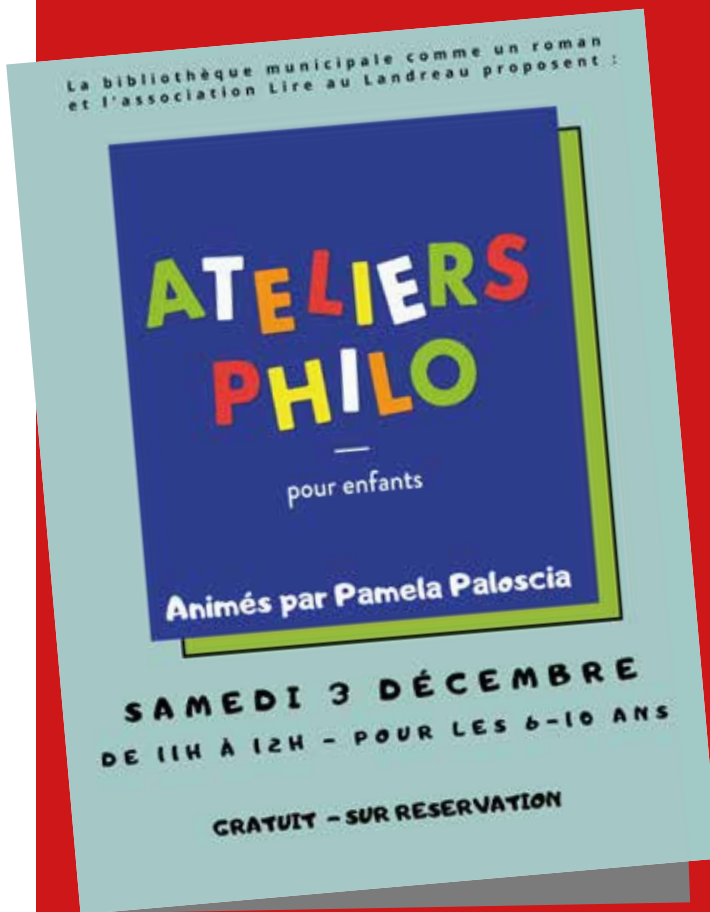
## &gt; ATELIER PHILO

Dernier atelier de l'année. Pamela PALOSCIA, animatrice de ces ateliers philo, proposera aux enfants de discuter autour du thème « confiance/méfiance ».

Dans cet espace de discussion collective, ils vont prendre le temps de s'interroger, construire leur pensée et élaborer des réflexions critiques. Il n'est jamais trop tôt pour philosopher !

**Samedi 3 décembre de 11h à 12h pour les enfants de 6 à 10 ans.**

**Gratuit / Sur réservation.**



## &gt; ATELIER CRÉATIF DE NOËL

La bibliothèque vous propose un atelier créatif autour de Noël : venez fabriquer une décoration de Noël toute douce...

**Mercredi 14 décembre de 14 h 30 à 17 h - Ouvert à tous**

**Gratuit  
Entrée libre.**



## &gt; TOURNOI SWITCH

Venez jouer entre amis et tester vos compétences sur la Switch.

**Jeudi 22 décembre de 14 h à 17 h à partir de 8 ans.**

**Gratuit / Sur réservation.**



## PERMANENCE NUMÉRIQUE



**Margot vous accueille à la bibliothèque pour vous aider à mieux prendre en main vos outils numériques et informatiques.**

Prochains rendez-vous les mercredis 7 et 14 décembre de 10h30 à 12h30.

## Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

**Mercredi : 10h30-13h00**

**14h00-18h30**

**Vendredi : 15h30-19h00**

**Samedi : 10h30-13h00**

**Dimanche : 10h30-11h30**



**L'ANTRE POTES – NOËL 2022**

**VACANCES DE NOËL :**

L'Antre Potes sera ouvert du **lundi 19 au vendredi 23 décembre inclus (1<sup>re</sup> semaine des vacances scolaires)** ainsi que le **samedi 17 décembre de 14h à 17h**.

De multiples activités seront proposées : soirée, activités manuelles, culturelles, sportives ! La liste n'est jamais figée : vous pouvez d'ailleurs venir à L'Antre Potes les mercredis de 14h à 17h30 pour proposer vos idées d'activités et construire le programme avec nous.

Le programme sera disponible une semaine avant le début des vacances. Il est consultable et/ou téléchargeable sur le site de la mairie ([www.le-landreau.fr](http://www.le-landreau.fr), rubrique « Famille » puis « Local Jeunes - L'Antre Potes ») mais aussi sur la page Facebook de L'Antre Potes ([www.facebook.com/Local-Jeunes-du-Landreau-954950497908161/](http://www.facebook.com/Local-Jeunes-du-Landreau-954950497908161/)) et sur Instagram ([antrepoteslandreau](https://www.instagram.com/antrepoteslandreau)).

Les inscriptions aux activités s'effectueront à partir du **samedi 17 décembre de 14h00 à 17h00** à L'Antre Potes ou par mail.



Horaires de Noël :

- Lundi 19/12 de 14h00 à 19h00
- Mardi 20/12 de 14h00 à 23h00
- Mercredi 21/12 de 14h00 à 19h00
- Jeudi 22/12 de 14h00 à 23h00
- Vendredi 23/12 de 14h00 à 19h00

**OUVERTURE DE L'ANTRE POTES POUR LES VACANCES 2022-2023 :**

Pour les prochaines vacances scolaires, L'Antre Potes sera ouvert aux périodes suivantes :

- **Vacances d'hiver** : le samedi 11 février de 14h à 17h (inscription aux activités) puis du lundi 13 au vendredi 24 février inclus.
- **Vacances de printemps** : le samedi 15 avril de 14h à 17h (inscription aux activités) puis du lundi 17 au vendredi 28 avril inclus.

**L'Antre Potes est fermé les week-ends et jours fériés.**

**SÉJOURS ESTIVAUX 2023 :**

Dans le cadre de ces séjours d'été, les jeunes organisent des actions d'autofinancements. Vous pourrez les retrouver pour une vente de gâteaux et crêpes lors du marché de Noël qui aura lieu le 11 décembre à la salle des Nouelles.

Vous voulez partir en séjour avec un groupe de jeunes de votre âge dans un vrai cadre de vacances ? C'est le moment de commencer à se bouger !

Pierre et Bérengère vous attendent pour venir organiser ce(s) séjour(s) estivaux ensemble !

**BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE À TOUS.**

**DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE » / ÉDITION 2023**

Cette année, vous avez pu une nouvelle fois croiser des jeunes avec de magnifiques gilets orange... Ce sont les Landréens du dispositif « Argent de Poche ».

Depuis 2021, ce dispositif a été réfléchi et mis en place conjointement par les élus de la commission jeunesse et Bérengère Labeyrie, animatrice jeunesse.

**SI TU AS ENTRE 16 ET 17 ANS, QUE TU HABITES AU LANDREAU ET QUE TU NE SAIS PAS QUOI FAIRE PENDANT TES VACANCES.**

**LA MUNICIPALITÉ TE PROPOSE DE VENIR PARTICIPER À DES PETITS CHANTIER(S) ( DE 3 DEMIES JOURNÉES SUR UNE SEMAINE) SUR LA COMMUNE.**

Renseignement au 02 40 06 46 12 ou par mail : [animation.jeunesse2@le-landreau.fr](mailto:animation.jeunesse2@le-landreau.fr)

Les objectifs du dispositif sont de permettre aux jeunes Landréens de participer à la vie de la commune, de valoriser leurs actions, mais aussi de gagner de l'argent par eux-mêmes et pour eux-mêmes.

Cela donne aussi aux jeunes l'occasion de se familiariser avec le monde du travail.

**IL EST TEMPS DE PENSER À 2023 !**

**Pour pouvoir participer au dispositif « Argent de Poche » en 2023 il faut s'inscrire au préalable.**

**Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 13 janvier 2023.**

Pour pouvoir participer à ce dispositif il faut :

- Habiter Le Landreau,
- Avoir plus de 16 ans et moins de 18 ans au premier jour du chantier,
- Remplir et rapporter un dossier de candidature (qui est à retirer à L'Antre Potes auprès de Bérengère).

**Les dossiers sont à retirer à L'Antre Potes, les mercredis de 14h à 17h30 ou du 19 au 23 décembre de 14h à 19h.**

Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter Bérengère LABEYRIE au 02 40 06 46 12 ou par mail : [animation.jeunesse2@le-landreau.fr](mailto:animation.jeunesse2@le-landreau.fr).

## PÔLE ENFANCE

### FLASH VACANCES DE LA TOUSSAINT

Les enfants ont pu profiter de la piscine Choletaise Glisséo, de la visite du Planétarium à Nantes et d'une séance de cinéma place du Commerce.

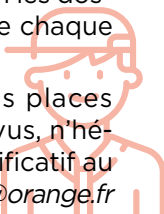
#### C'était l'aventure !

Au vu des effectifs plus conséquents, il sera nécessaire pour les prochaines vacances de s'inscrire au plus vite, afin de profiter des places limitées pour les sorties (un car de 50 places).

Cependant, un accueil au Pôle Enfance vous sera proposé avec des ateliers à thème, pour vous permettre d'avoir une solution de garde pour vos enfants.

L'équipe pédagogique mettra à disposition les dossiers un mois et demi avant l'ouverture de chaque session.

N'oubliez pas, nous avons souvent des places disponibles en cas d'urgence ou d'imprévu, n'hésitez pas à nous contacter avec votre justificatif au 02 40 69 48 36 ou par mail [aps.lelandreau@orange.fr](mailto:aps.lelandreau@orange.fr)



### FLASH PÔLE ENFANCE

Courant septembre 2022 nous vous avons informés que nous allions fonctionner en année civile. De ce fait, la constitution du dossier à la rentrée n'avait pas été nécessaire sauf pour les nouvelles familles. Nous vous proposons donc deux permanences au Pôle Enfance pour constituer votre dossier pour l'année 2023 (votre attestation CAF vous sera demandée), aux dates suivantes :

- le mardi 6 décembre de 16 h 00 à 19 h 00
- le mardi 13 décembre de 16 h 00 à 19 h 00

**Merci à vous, l'équipe.**



## CROSS AU COLLÈGE PIERRE ABÉLARD

Mi-novembre, le collège Pierre Abélard renouait avec la tradition en organisant, après deux ans d'annulation, le cross annuel sur le complexe sportif des Dorices à Vallet. Les élèves de CM2 de l'école La Sarmetille ont eu le plaisir de participer à l'évènement sportif tant attendu. Chaque élève devait parcourir 1 500 mètres. Ils s'étaient entraînés pendant les mois d'octobre et de novembre pour atteindre cet objectif.

La matinée a débuté par une reconnaissance du parcours par les quatre classes de CM2 et les 6 classes de sixièmes participantes puis la course a pu commencer à 10h50 pour les filles et à 11h10 pour les garçons.

Au classement, deux filles de l'école La Sarmetille sont parvenues à finir dans les dix premières et les garçons ont pris les trois premières places du podium.

C'était un moment très convivial où tout le monde encourageait les champions qui se sont vus offrir un goûter pour clôturer cette matinée.



Ecole  
La Sarmetille

## DES CLASSES À LA PISCINE

Pour la deuxième année, en raison des travaux de la piscine du Loroux-Bottreau, les élèves de l'école La Sarmetille se rendent à la piscine Naïadolis de Vallet pour leurs cycles Natation. Pour l'année scolaire 2022/2023, ce sont d'abord en novembre et décembre tous les CE1 et la classe de CM1/CM2 qui s'y rendent, puis les classes de CP et de CM2 en janvier et février.

Toutes les classes bénéficient d'un nouveau système : elles se rendent à la piscine 2 fois par semaine sur 5 semaines pour un apprentissage plus condensé et plus efficace.



### PROJET BASKET

En lien avec la fédération française de basketball, l'école Ste Marie bénéficie des services de Nisyliya, du club de basket du Pampre Valletais afin de réaliser une Opération Basket Ecole.

Tous les lundis après-midi de cette période, Nisyliya initie donc les élèves de Moyenne section jusqu'au CE2 à la manipulation de balle, au dribble, au tir...

Pas toujours évident de faire rebondir ce gros ballon orange !



### DÉCOUVERTE DES VIGNES ET DU MÉTIER DE VIGNERON À BRIACÉ

Les élèves des classes de CP, CE1 et CE2 l'école Sainte Marie ont été invités par les élèves du lycée de Briacé pour découvrir les métiers de la vigne. Plusieurs ateliers étaient organisés au sein du parc de Briacé pour permettre à nos jeunes écoliers de se familiariser avec la culture de la vigne. Les élèves ont ainsi pu expérimenter la transformation du raisin en jus, manipuler les outils du vigneron et découvrir la biodiversité qui règne au milieu des vignes.

L'atelier dégustation du jus de raisin a bien entendu eu un gros succès !

### OGEC / SOIRÉE NOËL

Pour sa première édition, l'OGEC organise une soirée de Noël pour les élèves de l'école Sainte Marie. Au programme de la soirée : chants des enfants, vin chaud, apéritif, et boum pour les plus jeunes. Le père Noël devrait venir nous rendre visite et des photos avec lui seront proposées à petit prix.

**DRESS CODE** : accessoires de Noël (bonnet, pull de Noël, serre-tête...)

La soirée aura lieu le **vendredi 16 décembre** à la salle des Nouëllés à partir de 19h00 et jusqu'à 22h30.

### APEL

L'école Sainte Marie du LANDREAU a, cette année encore, pu vous régaler avec sa super CHOUROUTE - PAELLA ! Cet événement a eu lieu le 26 novembre et a été une belle réussite.

L'ensemble des membres de l'APEL de l'école Sainte Marie du LANDREAU souhaite remercier comme il se doit tous les gourmands qui ont pu déguster ces bons plats préparés avec beaucoup d'amour.

Un grand merci à tous les habitants du LANDREAU mais également un grand merci à nos commerçants Charcutier Traiteur PAILLOU, Traiteur BODET et notre Boulangerie MOREAU, sans lesquels cet événement ne serait pas possible.

Nos remerciements vont également à tous les parents de notre école pour leur implication que ce soit dans les commandes passées mais également dans la diffusion de l'information pour cet événement.

Comme vous le savez, cette année il y avait du changement mais vous avez tous été au rendez-vous, nous savons que nous pouvons compter sur vous et pour tout ça MERCI.

C'est également la dernière ligne droite 2022 donc l'ensemble des membres de l'APEL vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année...

On vous dit à l'année prochaine avec toujours autant de choses à partager et d'énergie à vous envoyer.

À très vite. La Team APEL

### PROJET ART DES CM

La classe de CM1/CM2 a accueilli au sein de l'école, une artiste, Gwenola Josso de L'atelier du coin d'la rue, pour réaliser des œuvres en relief sur bois.

Ainsi, durant 2 jours, les élèves de CM ont pu construire leurs supports avant de les peindre. Ces décorations serviront à embellir la cour de l'école pendant les fêtes de fin d'année... Alors, n'hésitez pas à passer devant l'école pour venir admirer les réalisations des enfants !

Tous les membres de l'équipe éducative en profitent pour vous souhaiter un joyeux Noël !

### UN NOUVEAU MEMBRE AU SEIN DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

Depuis le retour des vacances de la Toussaint, l'école Sainte Marie accueille le jeune Victor (service civique) au sein de son équipe éducative pour une durée de 8 mois.

Victor accompagne les élèves dans les différentes classes en fonction des besoins de chacun. Il propose également un temps consacré à l'aide aux devoirs sur le temps périscolaire du soir.

Et pour le plus grand plaisir des enfants, il organise des activités sportives durant la pause méridienne.

**Bienvenue à Victor !**





## LA FEUILLE

La seconde exposition « La Feuille de Noël » ouvrira ses portes le vendredi 9 décembre à 17h30 ; l'occasion de venir découvrir de nouvelles œuvres et de nouveaux artistes. Cette année plusieurs artisanes présentent également leurs créations. Vous pourrez admirer des bijoux brodés, du tissage, du papier végétal et des impressions botaniques, de la céramique, de la peinture, de la sculpture, du dessin, du graph. Un vernissage festif se tiendra le vendredi de l'ouverture. N'hésitez pas à venir rencontrer les artistes et artisanes qui seront présents à cette occasion.

Le samedi 17 décembre à partir de 15h, nous fêterons Noël à La Feuille en collaboration avec l'association Cara Bella. Il y aura un atelier graffiti ouvert à tous, des histoires pour les enfants en kamishibai, des animations musicales, le traditionnel vin chaud et plein d'autres surprises pour passer un agréable moment !

L'exposition sera ouverte tous les week-ends (vendredi, samedi, dimanche matin et après-midi) jusqu'au 18 décembre ainsi que les mercredis, jeudi et vendredi 21, 22 et 23 décembre. Nous vous attendons nombreux pour le plaisir des yeux, des rencontres et pourquoi pas, trouver des idées cadeaux de Noël... À très bientôt !

**Les Baronneurs**



## Téléthon

Dimanche 4 Décembre 2022

3 rue du Paradis à Bas Briacé au Landreau



9h - 16h



### AU PROGRAMME :

- Baptême moto et voiture de collections dans le vignoble : 4€ par personne et par baptême.

- « Galettes - saucisses » sur place et buvette avec son vin chaud.



- Panier garni à gagner.



Bonne humeur et ambiance garantie !!!

Une boîte à dons sera présente

Les recettes et dons seront intégralement reversés à AFM Téléthon Loire-Atlantique, organisé par l'association BBALS.



## UNION DES AÎNÉS

Thé dansant au Palais des Congrès du Loroux-Bottereau le dimanche 11 décembre à partir de 14h30.

Orchestre Didier Gilbert

Vous aimez danser ? Venez passer une bonne journée !



## LA COMPAGNIE LANDRÉENNE

### MAIS QUE FAIT LA TROUPE UNE FOIS LE RIDEAU REFERMÉ ?

En mars dernier, les comédiens de la Compagnie Landréenne vous invitaient dans l'univers burlesque de Feydeau avec son incontournable pièce « Tailleur pour dames » : deux week-ends de représentations, de rires, d'applaudissements, un décor que l'on démonte puis le rideau qui se referme. Et ensuite ? Que se passe-t-il ? Ensuite, les comédiens se retrouvent autour d'une table pour partager ensemble un bon repas, se « refaire le film » comme on dit et rire à nouveau.

Puis chacun rentre chez lui, sans une certaine pointe de nostalgie et renoue avec les soirées télé après de longs mois de soirées répêts. Cela pourrait sembler triste mais ça ne l'est pas car l'histoire se prolonge en coulisses.

Très vite les comédiens se remettent au travail : atelier d'écriture pour les uns, comité de lecture pour les autres. En effet, il faut vite penser à la saison d'après, à la prochaine pièce et pour cela, il faut lire, toujours et encore plus de pièces, d'auteurs différents, de tous styles, de tous genres car la Compagnie Landréenne met un point d'honneur à explorer toutes les richesses qu'offre le théâtre.

Après un printemps studieux, le choix de la nouvelle pièce s'est porté sur « Fric-Frac » d'Edouard Bourdet. C'est dans le Paris des années 30 que les comédiens vous invitent cette fois, dans une œuvre sur laquelle plane l'ombre des Pieds Nickelés et où résonne l'accent d'Arletty : « vous prenez pas un glas avant d'partir ? - Non, j'ai ma bourgeoise qui m'attend ». Mais au fait, un fric-frac, c'est quoi ? - Action d'entrer dans un domicile dans l'intention d'y voler de l'argent ou des biens précieux. « Oui, ben un casse, quoi ! ».

N'ayez crainte, tout se passera au mieux, peut-être pas comme prévu, mais c'est souvent le cas au théâtre ! Nous vous donnons rendez-vous en mars prochain « pour rire à s'en démancher la gargamelle » ! Parole de Loulou.

**La Compagnie Landréenne est à la recherche de comédiens hommes pour des rôles de figurants pour la pièce de cette année. L'occasion de franchir le pas si vous hésitez à vous lancer. Il ne s'agit que de figuration alors... pas d'quoi claquer des dominos !**

**Contact : 06 47 21 86 71**



**Battre la mesure**  
Une exposition imaginée par le Frac des Pays de la Loire pour le Musée Mobile  
En partenariat avec la Communauté de Communes Sèvre-et-Loire

**DIVATTE-SUR-LOIRE**  
PARKING DU TERRAIN DE FOOT  
MERCREDI 7 DÉCEMBRE 16H30-18H

**LE LANDREAU**  
COMPLEXE POLYVALENT DES NOUVELLES  
VENDREDI 9 DÉCEMBRE 16H45-18H15

EXPOSITION GRATUITE

Soutenu par le GOUVERNEMENT

avec le soutien du Ministère de la Culture, de la Santé des Pays de la Loire et du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

Carasso DanzéNina

PRÉS LOIRE

Logo of the Communauté de Communes Sèvre-et-Loire

SALLE DES NOUVELLES AU LANDREAU

**MARCHE DE NOEL**

DIMANCHE 11 DECEMBRE 2022  
DE 9 H A 18 H

ON VOUS ATTEND NOMBREUX !

NOMBREUX STANDS AUTOUR DE LA GASTRONOMIE, DE L'ARTISANAT, DES PRODUITS DU TERROIR...  
CONCOURS DE DESSIN, BALADE EN CALECHE SANS OUBLIER LA VISITE DU PERE NOEL

RESTAURATION SUR PLACE -  
BAR A HUITRES & CRUS LANDREENS -  
BARBE A PAPA - BEIGNETS - VIN CHAUD...

ORGANISE PAR  
LE COMITE  
DES FETES  
DU LANDREAU

### CONCERT LES CLÉS EN FÊTE

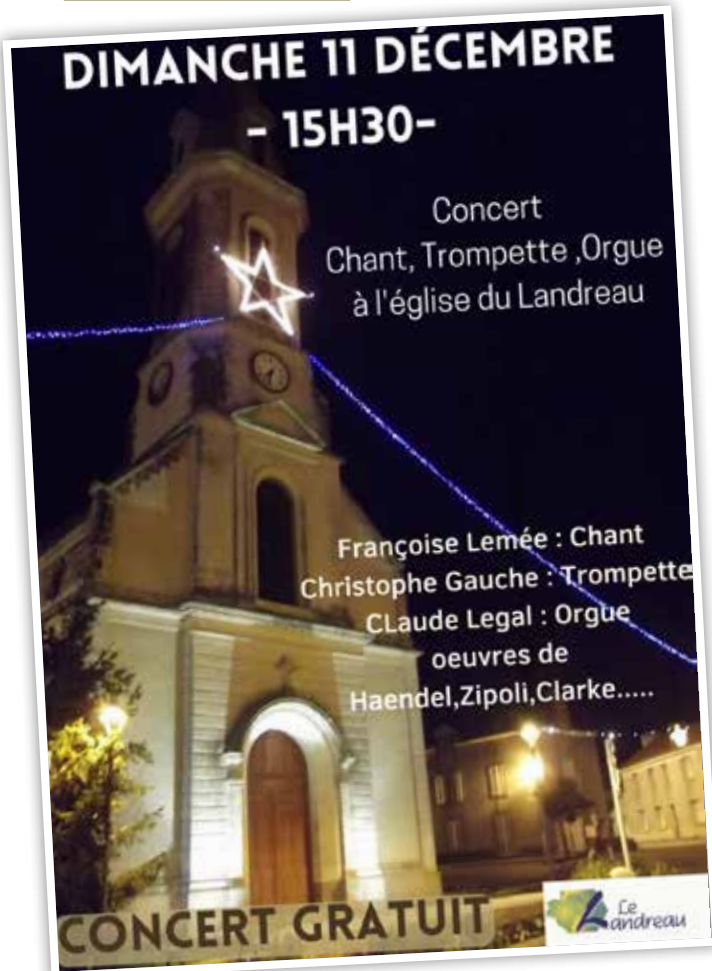
Le dimanche 18 décembre au palais des congrès du Loroux-Bottereau, l'orchestre Les clés en fête vous présentera son nouveau concert. Sous la forme d'un café-concert, l'orchestre vous fera voyager en harmonie grâce à un répertoire de morceaux classiques, jazz et B.O. de films.

Lors de cette soirée, vous ne manquerez pas de reconnaître les thèmes mythiques de « The Planets » de Gustav Holst, des extraits de « Star Wars » ou d'« Alice in Wonderland » en passant par « Sakura », thème très populaire au Japon.

**Billets en vente à l'école de musique,  
auprès des musiciens,  
et sur réservation 06 73 46 20 01  
lesclosenfete@free.fr  
Tarifs : 5 €, gratuit -12 ans**



### CONCERT ÉGLISE



**Françoise LEMÉE au chant,  
Christophe GAUCHE à la Trompette  
Et  
Claude LEGAL à l'orgue**

**extraits de la programmation**

#### *Chant, Trompette et Orgue*

- Cantate « son finito d'un libro di ciglio »  
**ALDOVANDINI**
- Gloria « Domine Deus »  
**Antonio VIVALDI**
- « Let the Bright Seraphim »  
**HAENDEL**

#### *Orgue*

- Choral « Nun komm, der Heiden Heiland »  
**G.F.KAUFFMANN**
- Voluntari  
**W.CROFT**

## FLASH BACK SUR LE REPAS DES AINES

C'est avec un plaisir renouvelé que la Municipalité, représentée par 17 élus et membres du Centre Communal d'Action Sociale, a accueilli ses aînés à la salle des Nouelles le 29 octobre dernier sous un grand soleil pour le traditionnel repas annuel.

Après le discours des représentants de la Municipalité, les 96 aînés se sont retrouvés pour partager un repas élaboré par l'auberge du Vignoble et composé d'un filet de merlu au beurre blanc, d'un sauté de poulet chasseur, avec pommes de terre et légumes, et d'un tiramisu à l'orange.



Cette année étaient accueillies 27 personnes nées en 1950, 16 femmes et 11 hommes.

Ce repas a été l'occasion de mettre à l'honneur les doyens présents, Madame Anne-Marie Ouradj pour ces dames et Monsieur Pierre Giraud pour ces messieurs. Les anniversaires du mois étaient Mesdames Jacqueline Carré de Lusancay, Marie Guérin, Céline Gohaud et Raymonde Babin ainsi que Messieurs Yannick Le Gal et Yannick Merlaut.



Après quelques tours de chants et quelques histoires partagées, l'après-midi s'est terminé pour certains autour d'une partie de belote, grâce au club des aînés qui avait mis à disposition tout le nécessaire pour leur plus grand plaisir !

# ZOOM

## MLT CONSEIL

Gestion en patrimoine, optimisation fiscale, limiter les droits de succession ; autant de termes barbares que la plupart d'entre nous croit réserver à une certaine élite alors que nous sommes tous concernés. Pour désacraliser et nous expliquer le sujet, nous avons rencontré la société MLT Conseils.



Contrairement aux idées reçues, ces considérations patrimoniales et fiscales s'adressent à chacun d'entre nous, quel que soit notre portefeuille ou notre capacité d'épargne. Maxime propose ainsi un accompagnement pour renégocier un prêt, préparer sa retraite, limiter les droits de succession, trouver les meilleurs placements, etc. La liste des compétences de MLT Conseil est longue mais la doctrine toujours la même « Maximiser l'Épargne pour Tous ».

Installé au Landreau depuis 1 an avec sa famille, Maxime Royer bénéficie de plus de 10 ans d'expertise dans le domaine fiscal et patrimonial. Salarié pendant 12 ans, il est, depuis cette année, installé à son compte sous l'enseigne MLT Conseil avec l'envie de faire gagner de l'argent à ses clients.



Que vous soyez un particulier ou un professionnel, un simple rendez-vous pour étudier votre demande vous permettra de savoir si MLT Conseil peut vous aider à faire des économies et optimiser vos dépenses. Si vous faites affaire, vous n'aurez rien à débours car Maxime se rémunère uniquement auprès des organismes sollicités.

**MLT Conseil**  
**Domaine de la Rinière - 44430 LE LANDREAU**  
**07 86 22 65 28**  
**mroyer@mlt-conseil.fr - www.mlt-conseil.fr**  
**Facebook : Mlt. Maxime**





## SECTION LOIRE-DIVATTE

(Sauts, Lancers, Sprints, Marche athlétique, Demi-fond, Course hors stade, Trail & Marche nordique)

### ATHLETISME

#### **La saison hivernale est bien commencée :**

2 Médailles d'argent à la coupe de France de relais à Blois, sur 4 fois 100 m et 4 fois 400 m, en relais femmes.

**Meeting Indoor RCN, 17 décembre** au stade Pierre Quinon à Nantes ; environ 500 athlètes attendus de diverses régions et de divers niveaux de performance.

**Cross country**, la saison a débuté le 27 novembre à Couëron, suivi du 11 décembre, à La Chapelle sur Erdre. Les championnats départementaux sont programmés en janvier 2023.

### RUNNING

Diverses courses et sorties de groupe sont prévues sur le mois de décembre.

### MARCHE NORDIQUE

Grande proposition de divers créneaux et de lieux dont 4 créneaux pour RCN Loire Divatte ;

Inscription toujours possible ; consulter notre site : rcnantais.fr pour tous renseignements.

## ORGANISATION DE LA SECTION

**Meeting de lancer le 26 novembre dernier** au stade de St Julien de Concelles ; ce meeting est classé régional à partir de la catégorie « Cadets » et Championnat départemental à partir de la catégorie « Minimes », très dense au niveau compétiteur.

**Samedi 3 décembre (toute la journée)** organisation du Championnat interclub EVEIL ATHLE / POUSSINS salle du Paladin à St Julien de Concelles ; nous attendons environ 100 enfants le matin et idem l'après-midi. Venez les encourager !

**LE RCN LOIRE DIVATTE  
SOUHAITE DE TRÈS BELLES FÊTES  
DE FIN D'ANNÉE À TOUS**

#### Pour plus de renseignements :

**Yveline AGASSE Présidente de la section RCN LD (coordonnées sur le site rcnantais.fr ; section RCN Loire Divatte).**

## EXPRESSION

### LE MOT DE LA MINORITÉ

Cette année 2022 nous a donné un été extrêmement chaud, avec des températures records et une sécheresse sans précédent. La Loire-Atlantique a l'un des taux de boisement les plus faibles de France, moins de 10 % de la superficie du département, alors que les arbres absorbent le CO2 et rejettent de l'oxygène, stabilisent les sols, abritent des fortes chaleurs et maintiennent la biodiversité. Ils sont indispensables à notre survie.

Évoquant une promesse de campagne de la majorité qui ne doit pas rester lettre morte, nous rappelons à nos élus l'importance des plantations pour le bien-être commun. Nous espérons qu'un maximum de verdure, arbres et autres végétaux, sera intégré dans le futur cœur de bourg du Landreau, à l'inverse de la tendance

actuelle, et sur l'ensemble de la commune (création de parcelles boisées ou de haies multi-espèces, par exemple), pour anticiper et aider notre population à mieux supporter des températures toujours plus chaudes.

En parallèle des actions municipales, cela reste l'affaire de tous et planter est à la portée de chacun. Nous invitons donc aussi tous nos concitoyens à essayer chez eux ! Et si vous avez besoin d'aide pour le faire, contactez-nous.

Les élu.e.s Ethic : Aurélia Blais, Jacques Rouzineau, Gildas Coué, Saïd El Mamouni.

Contact : [ethiclelandreau@ecomail.fr](mailto:ethiclelandreau@ecomail.fr)



INSTITUTION

## TOUS NOS VŒUX POUR 2023



LES ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE & LOIRE VOUS SOUHAITENT LEURS MEILLEURS VŒUX DE BONHEUR, DE BONNE SANTÉ ET DE RÉUSSITE POUR 2023.

Plus que quelques semaines avant de fêter la nouvelle année. C'est donc déjà le moment de faire le bilan de cette année 2022. Une année riche où nous avons su coopérer, agir et surmonter les obstacles !

Nous vivons une période difficile, avec une succession de crises. Il faut garder confiance, car nous nous savons capables et nous avons les ressources pour faire face aux changements qu'ils soient climatiques, politiques ou sociétaux. C'est dans cette optique qu'à la Communauté de communes Sèvre & Loire, nous sommes convaincus que cette année 2023, sera une année pleine d'espoirs, de rêves et d'envie de développement de nouveaux projets. Nous sommes d'ailleurs, fiers du travail accompli par nos équipes sur nos différents projets en cours de réalisation et à venir, que ce soit en matière d'aménagement avec le Plan Local de l'Urbanisme intercommunal, d'économie avec la stratégie de parcours résidentiels pour nos entreprises, de protection de l'environnement avec la mobilité et le Plan Climat Air

Energie Territoriale, de solidarité, d'enfance, de culture ou de sports avec nos services à la population. Cela nous permet de rester optimistes pour l'avenir, à l'image de notre carte de vœux 2023, colorée, et pleine de dynamisme.

Notre défi de demain, sera de maintenir le cap, de poursuivre nos engagements en lien avec notre feuille de route. Quoi de plus enthousiasmant que de poursuivre en 2023 une dynamique de territoire, de réussite collective avec vous, chers collègues élus et chers collaborateurs de la communauté de communes, avec vous chers partenaires, et bien sûr avec vous, chers habitants ! C'est donc, avec beaucoup de joie et de détermination que j'adresse à chacun de vous, à votre famille et à tous ceux qui vous sont chers, mes vœux les plus chaleureux de bonheur, de réussite, de joie, de bonne santé pour l'année 2023. Je pense aussi très fort à toutes celles et tous ceux qui souffrent. Que nos engagements solidaires\* en 2023 permettent de leur venir en aide.

**BONNE ANNÉE À TOUTES ET À TOUS**

**Christelle Braud, Présidente de la Communauté de communes Sèvre & Loire**

**MI-DÉCEMBRE, SURVEILLEZ VOTRE BOÎTE AUX LETTRES**



**RETROUVEZ LE CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2023 & LE JOURNAL SÈVRE & LOIRE** dédié aux solidarités, dans votre boîte aux lettres, mi-décembre !



**RETROUVEZ L'INTERVIEW "ils font les solidarités,**

**avec Pascal EVIN" Vice-Président de la CCSL, en charge des solidarités sur notre site internet, à partir de mi-décembre 2022.**



<https://interco.cc-sevreloire.fr/rubrique/films/>



## Vos commerçants vous informent

### BOULANGERIE MOREAU

Claire et Christian vous proposent leurs services pour vos repas de fêtes :

- Petits fours apéritifs maison, baguettes apéritives diverses...
- Pains et pâtisseries pour vos repas de fêtes. (Pains spéciaux et bûches traditionnelles ou bûches glacées de fabrication artisanale et maison)
- Chocolats maison, pâtes de fruits maison et confiseries diverses...

LES COMMANDES SERONT PRISES JUSQU'AU DIMANCHE 18 DECEMBRE POUR NOEL ET DIMANCHE 25 DECEMBRE POUR LE NOUVEL AN.

Le magasin sera ouvert les :

- Samedi 24 décembre de 7h00 à 19h00 non-stop
- Dimanche 25 décembre de 7h30 à 12h30
- Samedi 31 décembre de 7h00 à 17h00 non-stop

Magasin fermé :

- Dimanche 1<sup>er</sup> janvier

**TOUTE L'ÉQUIPE DE LA BOULANGERIE VOUS SOUHAITE DE TRÈS BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !**

**Claire et Christian MOREAU - 2, rue Bouteiller de l'Isle - 44 430 LE LANDREAU - 02 40 06 41 42**

### CHARCUTERIE STÉPHANE PAILLOU

Pour les fêtes de fin d'année la charcuterie Stéphane PAILLOU vous propose sa carte de plats festifs.

Vous trouverez la carte au magasin ou bien sur le site [www.charcuterie-traiteur-paillou.fr](http://www.charcuterie-traiteur-paillou.fr)

Sandrine et Stéphane sont à votre écoute et, pour un meilleur service, vous demandent de passer commande avant le dimanche 18 décembre.

Le magasin sera ouvert les :

- Samedi 24 décembre de 8h à 16h non-stop,
- Vendredi 31 décembre de 8h à 16h non-stop.

Et sera fermé les :

- Dimanche 25 et lundi 26 décembre,
- Dimanche 1<sup>er</sup> et lundi 2 janvier.

**MERCI ET BONNES FÊTES À TOUS.**

**Charcuterie Paillou - Place André Ripoché  
44 430 LE LANDREAU - Tél. 09 77 02 22 53**



### L'AUBERGE DU VIGNOBLE

L'Auberge du Vignoble sera fermée du samedi 24 décembre au lundi 2 janvier inclus.

**NOUS SOUHAITONS À TOUS DE BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.**

*Josette et Martin.*

**L'auberge du Vignoble - 4 rue Aubert  
44 430 LE LANDREAU - 02 40 06 42 94**

### CŒUR LANDRÉEN

Le Cœur Landréen vous informe de ses horaires de fin d'année, du 20 décembre au 3 janvier :

- Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h à 12h30 et 16h à 18h30
- Samedi : 9h à 12h30
- Fermé les dimanches 25 et 1<sup>er</sup>

**TOUTE L'ÉQUIPE DU CŒUR LANDRÉEN VOUS SOUHAITE DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE**

**Le Cœur Landréen - place André Ripoché  
44 430 LE LANDREAU - 02 40 10 10 03**



### TENDANCE COIFFURE

Le salon Tendance Coiffure vous informe de ses horaires de fin d'année, du lundi 19 au samedi 24 décembre :

- Lundi : 9h00 - 18h00
- Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h00 - 19h00
- Samedi : 8h00 - 14h00

Le salon sera fermé les lundis 26 décembre et 2 janvier.

**Salon Tendance Coiffure - 6 rue de Trittaü  
44 430 LE LANDREAU - 02 40 06 46 54**

### ANNONCES DIVERSES

#### PAUL LE JARDINIER

Paul se propose de recycler votre sapin naturel de Noël à partir de début janvier. Vous pouvez les déposer sur le terrain qui se trouve route de la Désirée au Landreau.

**Téléphone 06 34 33 39 41**

**PAUL VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES.**

#### OBJETS PERDUS



Un vélo de la marque B-Twin a été retrouvé rue du Caducée. Le propriétaire est invité à venir le récupérer en mairie.

**Chaque année, de nombreux objets trouvés sur la Commune sont rapportés en mairie (clés, lunettes, doudous, etc.). Si vous avez perdu un objet, n'hésitez pas à passer en mairie, celui-ci vous y attend peut-être !**

**AMICALE BOULISTE LANDRÉENNE**

**OUF, C'EST REPARTI... LES BOULES ONT RECOMMENCÉ À ROULER  
DANS LES LOCAUX DE L'A.B.L. PRÊTÉS GÉNÉREUSEMENT PAR LA MUNICIPALITÉ.**

C'est vrai que le COVID a stoppé toute activité pendant de long mois, et c'est avec grand plaisir et enthousiasme que les joueurs ont retrouvé le chemin du boulodrome.

L'A.B.L. compte aujourd'hui une soixantaine d'adhérents. Nous sommes prêts à accueillir de nouveaux Landréens qui voudraient découvrir ce jeu qui demande de l'adresse et qui permet d'associer convivialité et activité ludique pouvant éveiller une passion. Le concours doublette du printemps a couronné la paire Alain HERVE et Jean Michel STCHERBINSKY.



Actuellement se déroule le concours triplete ! Les matchs sont acharnés et les joueurs redoublent d'adresse. La finale aura lieu le samedi 10 décembre à 15h00. Tous les Landréens sont conviés pour ce spectacle de finale concours François en triplete.

Pour information, l'Assemblée Générale aura lieu le 14 janvier 2023 à 15h00 à la salle des Sociétés. Venez nombreux !...

**Pour rappel, les jeux de boules sont ouverts tous les jeudis de 14 h 30 à 19 h 00, les dimanches et jours fériés de 15 h 00 à 20 h 00 et en hiver tous les samedis de 14 h 00 à 18 h 00 à partir de janvier 2023.**

*Bureau A.B.L*

